
*Personnels exerçant dans les CROUS :
travail à flux tendu au service de la communauté !*

Les missions du réseau des CROUS (restauration – hébergement – aides financières et sociales) se sont particulièrement illustrées et révélées indispensables lors des derniers mois, durant la crise sanitaire grâce aux personnels qui ont su faire face à cette situation inédite particulièrement compliquée pour les étudiants.

Cette nouvelle rentrée universitaire 2021 encore placée sous le signe de la COVID, démontre qu'il faut préserver ces missions cruciales dans l'intérêt des étudiants, et aussi soutenir les personnels du réseau des CROUS qui y contribuent.

En effet, des étudiants toujours plus nombreux chaque année, des boursiers aussi en forte hausse, signifient plus de repas à concevoir et à servir et plus d'aides sociales à gérer et d'aides financières à attribuer, et par conséquent plus de moyens financiers et humains pour y faire face.

Le besoin accru en personnel doit donc être aujourd'hui sérieusement pris en compte, car nous l'avons appris récemment, certains restaurants universitaires notamment à Strasbourg ont dû fermer par manque de personnels. Il est donc urgent d'agir avant que d'autres régions ne soient touchées.

Pour le SNPTES, il est donc essentiel, pour rendre le meilleur service possible et ainsi contribuer à la réussite des étudiants, que :

- les personnels soient qualifiés et en nombre suffisant pour accomplir leurs missions dans de bonnes conditions ;
- les personnels se sentent reconnus, et donc perçoivent une rémunération satisfaisante au regard de leur professionnalisme et de leur charge de travail difficile ;
- les personnels puissent travailler dans un environnement qui respecte leur sécurité et leur santé physique et mentale ;
- les personnels puissent bénéficier d'un minimum de stabilité dans leur parcours professionnel et non être soumis à des contrats précaires.

Comme pour l'ensemble des personnels qui contribue à l'éducation et à l'enseignement des collégiens, des lycéens et des étudiants, le SNPTES exige pour les personnels du réseau des CROUS :

- d'avoir des moyens suffisants pour accueillir, accompagner, et contribuer au bien-être et à la réussite des étudiants ;
- de respecter l'ensemble des personnels qui y contribue (administratifs, techniques, sociaux et de santé, et bien sûr les nombreux personnels et agents ouvriers) quel que soit leur statut, leur grade ou leur mission.

Le SNPTES continuera à porter ces revendications dans les instances locales, nationales et ministérielles pour défendre les personnels et donc les services rendus aux « usagers » pour le bien de toute la communauté.

Choisy-le-Roi, le 28 septembre 2021